

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212590 - 79ÈME ANNÉE

Inauguration de l'Avenue Raymond Vergès à Saint-André Avenue et Stèle Raymong Vergès à Saint-André



Ce dimanche 2 juillet, date anniversaire de la disparition du Dr Raymond Vergès, une cérémonie a été organisée par le Maire Joe Bédier, en hommage à l'ancien député-maire de Saint-André, disparu le 2 juillet 1957.

A cette occasion, la rue appelée communément Rue Lycée – qui va du Rond-Point de l'Avenue de la République à celui du Chemin Lebon – a été baptisée Avenue Raymond Vergès.

Une stèle rappelant les moments marquants de la vie du Dr Raymond Vergès a été dévoilée par le Maire de Saint-André, Joé Bédier et Pierre Vergès, en présence des élus de la municipalité, d'Elie Hoarau, le Président du PCR, Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne, le député Jean-Hugues Ratenon, l'Historien Prosper Eve, le secrétaire de la Section PCR de Saint-André Jacky The-Seng et de nombreuses autres personnes.

Nous reviendrons plus en détail, dans de prochains articles sur cette cérémonie historique.

Paul Dennemont



“

Votre présence à tous ici, témoigne de l'importance, de la solennité et du respect que l'on peut témoigner à ce grand homme qui par son histoire, son engagement, sa vie, a contribué à accompagner les plus vulnérables, les plus fragiles. Nul besoin de rappeler pour moi, après vos prises de parole, à quel point M. Raymond Vergès est un personnage illustre de notre histoire réunionnaise, de notre histoire locale.

Joé Bédier, maire de Saint-André

”

Sainte-Suzanne a rendu hommage à Lucet Langenier



Durant trois jours, La Réunion a honoré la mémoire de Lucet Langenier, décédé le 30 juin 1993. 30 ans après sa disparition, La Réunion n'a jamais oublié, et Sainte-Suzanne "s'en est toujours inspiré".

Pour lui rendre hommage et commémorer son histoire, ses combats, son engagement, ses valeurs et évoquer l'homme, Saint-Suzanne a organisé plusieurs moments solennels, immortalisés en photos ci-dessous.



Le roi des Pays-Bas présente ses excuses pour l'esclavage

Le roi Willem-Alexander des Pays-Bas prononce un discours lors de la Journée nationale du souvenir de l'esclavage à l'Oosterpark, à Amsterdam, le 1er juillet 2023, au cours duquel il s'est repenti vis-à-vis du passé colonial du pays.

Le roi des Pays-Bas Willem-Alexander a présenté le 1er juillet ses excuses officielles pour l'implication de son pays dans l'esclavage, déclarant qu'il se sentait « *personnellement et extrêmement* » affecté.

« *Aujourd'hui, je me tiens devant vous en tant que roi et membre du gouvernement. Aujourd'hui, je vous présente mes excuses personnellement* », a déclaré Willem-Alexander lors d'une journée marquant les 150 ans de l'affranchissement des esclaves dans les anciennes colonies.

Des milliers de descendants de personnes réduites en esclavage dans l'ancienne colonie sud-américaine du Suriname et dans les îles caribéennes d'Aruba, Bonaire et Curaçao assistaient à ces célébrations.

« *Je ressens cela profondément dans mon cœur et dans mon âme* », a déclaré le roi, ajoutant que « *la traite des esclaves et l'esclavage sont reconnus comme crimes contre l'humanité* ». « *Les rois de la maison d'Orange (dont descend le monarque actuel, ndlr) n'ont rien fait pour l'empêcher. Aujourd'hui, je demande pardon pour cette inaction* ».

Tous les ans à Amsterdam, des commémorations marquent la fin de l'esclavage dans les colonies. Cette célébration est appelée « *Keti Koti* », qui signifie « *briser les chaînes* » en sranantongo, l'une des langues du Suriname.

Le discours du roi prononcé le 1er juillet depuis l'Oosterpark d'Amsterdam a été retransmis en direct à la télévision nationale. Des descendants de personnes réduites en esclavage avaient demandé au roi de présenter des excuses officielles. « *C'est important afin de pouvoir digérer le passé esclavagiste* », a déclaré en mai Linda Nooitmeer, présidente de l'Institut national pour le passé et l'héritage de l'esclavage (NiNsee), dans une interview accordée à la chaîne publique néerlandaise NOS.

Le gouvernement a présenté ses excuses l'an dernier

Ces commémorations sont les premières de ce type depuis la présentation en décembre 2022 par le gouvernement d'excuses officielles pour le passé esclavagiste des Pays-Bas. Le premier ministre néerlandais, Mark Rutte, avait alors déclaré : « *Aujourd'hui, je présente des excuses au nom du gouvernement néerlandais pour les actions de l'État néerlandais dans le passé : à titre posthume à tous les esclaves du monde entier qui ont souffert de cet acte. À leurs filles et fils et à tous leurs descendants* ».

Dans son discours de Noël, le roi des Pays-Bas avait ensuite salué les excuses présentées par le gouvernement pour le rôle de l'État néerlandais pendant 250 années d'esclavage, et déclaré que celles-ci étaient le « *début d'un long chemin* ».

Mark Rutte avait affirmé : « *Nous ne pouvons que reconnaître et condamner l'esclavage dans les termes les plus clairs comme un crime contre l'humanité*. » « *Des personnes ont été transformées en marchandise. La dignité humaine a été foulée aux pieds, d'une manière horrible* », a ajouté le Premier ministre, avant de dire « *Je suis désolé* » en anglais, en sranan (créole surinamien) et en papiamentu (créole des Antilles néerlandaises). Ces excuses ont été présentées alors que plusieurs de ses ministres étaient présents dans sept anciennes colonies, au Suriname et dans les Caraïbes, pour discuter de la question avec les habitants.

Les excuses ont été saluées comme un « *tournant dans l'histoire du royaume* » néerlandais. Mais désormais le gouvernement est attendu pour des actions concrètes. « *Je ne remarque pas grand-chose à propos d'actions des Pays-Bas et c'est dommage* », avait indiqué auprès de l'Agence France-Presse Iwan Wijngaarde, président de la Fédération des Afro-Surinamiens à Paramaribo. Pour Armand Zunder, président de la Commission nationale de réparation du Suriname, « *ce qui manquait complètement dans ce discours, c'est la responsabilité et l'imputabilité* », tout en relevant que la reconnaissance y était claire.

Le gouvernement a annoncé un fonds de 200 millions d'euros destiné à des initiatives sociales. « *Nous pensons qu'à terme il devrait y avoir un fonds qui se comptera en termes de milliards* », a déclaré Armand Zunder.



Monument du Musée national de l'histoire de l'esclavage



In kozman pou la route « L'aplonb lé dann l'gamate. »

**Médam zé méssyé, la sossyété, koz èk mwin
sé koz èk in kouyon, mé sé o pyé d'lo mir k'i
oi lo masson.**

Mézami sirman zot i koné kossa i lé in
gamate : sé ladan ké lo masson i mète
mortyé pou li fé in pti travaye mé sé ladan
galman ké li ramass lo rès mortyé an tro
dsi lo mir.

Donk si néna in bonpé rèst dann gamate, sa
i vé dir ké lo masson i gingn pa bien travaye
a lékonomi, mé a léfikassité galman, épi a
l'adress.

L'aplonb sé in n'ote afèr : sak lé
perpandikilèr, sak lé droite va di li lé

d'aplonb é opliss lo masson lé bon opliss
l'aplonb lé respèkté. In masson abil i sava
pa fé in mir gosh-gosh, in masson adroite
konm zozèf a gosh sar pa lo mèm ka.

Astèr d'aprè zot sé in kozman k'i pé aplike
dann d'ote sityasyon ? Mwin pèsonèl mi
panss ké oui, é mi raprosh ali avèk lo
kozman mwin la marke an-o la é k'i di
konmsa sé o pyé d'lo mir k'i oi lo masson. Sé
konm in l'invitasyon pou ziz in moune
d'aprè lo rézilta d'sak li fé é pa d'aprè la tète
lo kliyan.

Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni retrouv
pli d'van, sipétadyé.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433